

DEMANDE D'ADMISSION EN INTERPRÉTATION MÉDICALE

L'interprète médical facilite la communication entre les patients ne maîtrisant ni l'anglais ni le français et les médecins, les infirmiers, les techniciens en laboratoire et tout autre professionnel de la santé

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis en interprétation médicale, vous devez :

avoir atteint le niveau C1 au test de connaissance du français (TCF) ou tout niveau équivalent ou avoir atteint un niveau de maîtrise d'au moins 7 dans le Système international de tests de la langue anglaise (IELTS) ou tout niveau équivalent :

ET

être titulaire d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat en interprétation médicale délivré par un établissement canadien ou étranger ou avoir terminé avec succès un programme postsecondaire en interprétation médicale au Canada ou à l'étranger (dans le cas de la formation obtenue à l'étranger, le diplôme ou l'attestation doivent avoir été évalués par World Education Services ou le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux);

OU

avoir obtenu une accréditation d'interprète médicale auprès d'un organisme canadien reconnu et justifier d'au moins 300 heures d'expérience en qualité d'interprète médicale;

OU

justifier de 600 heures d'expérience en qualité d'interprète médicale au Canada;

OU

être candidat à l'agrément en interprétation médicale en règle d'une association membre du CTTIC ou OTTIAQ, auquel cas vous devez fournir une lettre officielle attestant que vous êtes membre en règle de cette association.

Votre expérience en interprétation médicale doit dater d'au plus cinq ans et être attestée au moyen d'une lettre de recommandation d'au moins un employeur ou client.

COORDONNÉES

Nom complet :

Langue maternelle :

Titre : M. ☐

Mme ☐

Téléphone :

Adresse postale :

Courriel :

Ville :

Province :

Code postal :

Langue de correspondance : ☐ français ☐ anglais

ÊTES-VOUS DÉJÀ MEMBRE DE L'ATIO? OUI ☐ NON ☐

Les membres de l'ATIO n'ont pas à payer les frais d'ouverture de dossier.

COMBINAISON DE LANGUES

Langue :

Langue :

Frais d'ouverture de dossier non remboursables de 95 \$, taxe en sus selon votre province de résidence

L'ATIO examine les demandes d'admission uniquement après avoir reçu le paiement de ces frais.

Les demandes d'admission payées par carte de crédit doivent être transmises à l'ATIO par l'entremise du site web à <https://atio.on.ca/statut-de-membre/admission/?lang=fr>.

Les demandes d'admission payées par chèque doivent être envoyées à l'ATIO par la poste à l'adresse suivante :

1, rue Nicholas, bureau 1202, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

(Veuillez ne pas envoyer votre demande d'admission des deux façons.)

INFORMATION DE PAIEMENT

Mode de paiement : Visa ☐ MasterCard ☐ Chèque (à l'ordre de l'ATIO) ☐

Nous vous téléphonerons au numéro que vous avez spécifié pour traiter un paiement par carte de crédit

À LIRE ATTENTIVEMENT

Les pièces justificatives suivantes doivent accompagner votre demande d'admission dûment signée et datée.

- ☐ Une copie de vos diplômes et attestations pertinents, conformément aux critères d'admissibilité (le cas échéant)
- ☐ Les lettres de recommandation attestant votre expérience en interprétation médicale dans chacune des combinaisons de langues pour lesquelles vous faites une demande, conformément aux critères d'admissibilité (le cas échéant)
- ☐ Une copie de la lettre officielle attestant que vous êtes membre en règle d'une association professionnelle chapeautée par le CTTIC, conformément aux critères d'admissibilité (le cas échéant)
- ☐ Votre curriculum vitae
- ☐ Le paiement des frais d'ouverture de dossier

L'ATIO vous contactera par courriel pour vous informer de l'acceptation ou du rejet de votre demande d'admission. Toute demande d'admission ne respectant pas les critères d'admissibilité est rejetée et détruite conformément à la procédure administrative établie. En cas de rejet, vous devez soumettre une nouvelle demande d'admission et repayer les frais d'ouverture de dossier.

Les lettres de recommandation et le reste de votre dossier de demande d'admission doivent être en français ou en anglais. Tout document rédigé dans une autre langue doit être traduit en français ou en anglais par un traducteur agréé de l'ATIO (<https://atio.on.ca/directory/?lang=fr>).

Les diplômes et titres de compétences étrangers doivent être évalués par World Education Services (<https://www.wes.org/ca/fr/>) ou le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (<http://www.icascanada.ca/francais/home.aspx>).

Les documents non requis qui accompagnent les demandes d'admission ne sont ni consultés, ni conservés, ni retournés aux candidats. Ces documents sont détruits conformément à la procédure établie.

SIGNATURE

- ☐ J'ai lu et je comprends toutes les instructions du présent formulaire et du site web de l'ATIO.
- ☐ J'ai rempli le présent formulaire conformément aux instructions.
- ☐ J'ai joint les documents requis.
- ☐ J'autorise l'ATIO à vérifier les renseignements fournis dans le présent formulaire et les documents ci-joints.

Signature du candidat à l'admission :

Date :